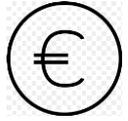


FORMATION PAR APPRENTISSAGE

FORMATION PAR APPRENTISSAGE		
Niv. 4	BAC PRO	SERVICES AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES 1 ^{ère} et/ou Terminale
	Prérequis	<p>L'entrée en Apprentissage nécessite d'avoir entre 15 et 29 ans révolus. Un avis favorable de passage en 1^{ère} ou Terminale est requis. Un savoir-vivre tant en entreprise qu'en collectivité est primordial. Une autonomie dans le travail scolaire et dans les périodes en milieu professionnel est une nécessité. Une motivation pour le secteur de la petite enfance, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et pour le service aux territoires. Un projet de métier en lien avec ces secteurs d'activités.</p>
	Délai d'accès	<p>Début de formation début Septembre si contrat signé. Pré-inscription à partir de février (Portes Ouvertes). RDV validation du projet avec la Directrice Adjointe. Prendre RDV auprès de notre secrétariat au 02 40 87 15 12. Inscription définitive à l'obtention de la fiche d'engagement de l'employeur.</p>
	Tarif	<p>Formation gratuite pour l'apprenti, coûts de formation pris en charge par l'OPCO. Restauration midi : aide de 3€/repas Hébergement : aide de 6€/nuitées L'employeur doit se rapprocher de son centre de gestion afin d'avoir la rémunération correspondant à sa convention collective.</p>
	Durée	<p>Formation de 1302 h sur 2 ans (651 heures chaque année) 41 semaines en UFA sur 2 ans 53 semaines chez le Maître d'apprentissage sur 2 ans</p>
	Lieux d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> ● Structures petite enfance : crèche, halte-garderie, multi-accueil, école maternelle, ● Structure collective d'accueil pour personnes âgées, centre de convalescence, établissement hospitalier... ● Structures d'accueil pour personnes en situation de handicap, ● Structures de loisirs et de tourisme : office de tourisme, centre culturel, bibliothèque municipale, musée, gîte rural... ● Associations spécialisées dans l'animation : centre de loisirs... ● Collectivités territoriales : mairie, communauté de communes, syndicats intercommunaux, CLIC... <p>La recherche de l'employeur par le candidat, est un premier pas vers l'apprentissage.</p>
	Objectifs	<p>Le titulaire de ce Bac Pro SAPAT est chargé d'organiser et de gérer des activités de services aux personnes et aux territoires. Il doit pouvoir conduire des projets de services sur un territoire. Il a la capacité de communiquer et intervenir de façon adaptée auprès des différents publics. Aussi, il peut être amené à piloter une entreprise de service à la personne.</p>
	Aptitudes	<p>Relationnel – Politesse – Polyvalence – Autonomie - Organisation - Discrétion Patience - Bonne humeur - Attention</p>

	<p>Compétences</p>	<p>Modules généraux : MG1 : Construire son raisonnement autour du monde actuel MG 2 : Débattre à l'ère de la mondialisation MG 3 : Développer son identité culturelle MG 4 : Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles</p> <p>Modules professionnels : MP 5 : Raisonner des choix d'intervention au service du lien social et de la qualité MP6 : Organiser ses interventions auprès de la personne et sur le territoire MP7 : Accompagner la personne dans ses activités quotidiennes MP8 : Accompagner la personne dans l'organisation de son quotidien MP9 : Animer un lieu de rencontres et d'échanges MP10 : Mettre en œuvre des initiatives locales vectrices de lien social ou de cohésion territoriale MP11 : S'adapter à des enjeux professionnels particuliers</p>
	<p>Méthodes mobilisées</p>	<p>Formation en alternance, avec un calendrier adapté au secteur professionnel. Pédagogie basée sur les situations de travail en entreprise facilitant le transfert des apprentissages et l'appropriation des concepts.</p>
	<p>Modalité d'évaluation</p>	<p>Tests de positionnement et étude du dossier pour un aménagement de parcours si possible Évaluation par formatifs (contrôles) tout au long de la formation avec accès via Ecole Directe et émission d'un bulletin semestriel vers employeur et famille. Certification par un Contrôle Continu en cours de Formation (CCF) et par des Epreuves Terminales en juin de la dernière année.</p>
	<p>Accessibilité</p>	<p>Toutes les fonctions de l'établissement sont accessibles aux PMR. Une référente BEP-ASH, en lien avec la famille et l'équipe pédagogique répond aux spécificités des différentes notions de handicap. L'accès à la formation est aussi assujéti à l'aval de la médecine du travail pour tel ou tel poste relevant de la formation visée.</p>
	<p>Examen et Rupture de contrat</p>	<p>Taux de réussite en 2022 : 100 % Taux de rupture sèche en 2022 : 0 %</p>
	<p>Poursuite d'étude</p>	<p>Formation d'accompagnant éducatif petite enfance, d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture, d'accompagnant éducatif et social, de moniteur éducateur, d'éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisé, BTS SP3S - BTS DATR - BTS ESF - DUT carrière sanitaire et sociale</p>
	<p>Insertion professionnelle</p>	<p>Santé/Social - Petite enfance - Personnes âgées - Personne en situation de handicap - Collectivités territoriales - Animation/Loisirs - Tourisme Milieu associatif</p>
 	<p>Contact</p>	<p>UFA du Lycée St Clair – Site de BLAIN 3 Rue Jean XXIII 44130 BLAIN 02.40.87.15.12 blain@cneap.fr</p>